

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023
COMPTE-RENDU

Présents : BRAUN Caroline, JOST Sébastien, BOURBON Heydie, CHARNAUD Loïc, DANEL Denis, FAVIER Amélie, GRAHEK Stéphane, GRANDPERRET Denis.

Excusé : Sandra PERALTA donne pouvoir à Sébastien JOST
Régis SAUVEUR donne pouvoir à Caroline BRAUN

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du Compte-rendu du 4 mai 2023
- Délibérations :
 - ONF : Coupes 2023
- Elections sénatoriales : désignation du délégué et des suppléants
- Boite à livre proposée par la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude
- Hangar communal
- Informations diverses :
 - Vacances de M. Fabrice TETARD (employé communal)

Séance ouverte à 18h30

- **Secrétaire de séance** :

Madame Amélie FAVIER se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 mai 2023**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations** :

❖ **Vote ONF : Coupes 2023**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- ❖ la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale d'Avignon-lès-Saint-Claude, étant susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève du Régime forestier ;
- ❖ cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent

patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;

- ❖ la mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

En conséquence, il invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2023 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées et des chablis.

Votée à l'unanimité

- **Elections sénatoriales : désignation du délégué et des suppléants**

Sont élus :

Déléguée : Mme Caroline BRAUN

1^{er} suppléant : M. Régis SAUVEUR

2^{ème} suppléant : M. Denis DANIEL

3^{ème} suppléant : M. Stéphane GRAHEK

- **Boite à livre proposée par la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude**

Mme la Maire explique que la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude propose un modèle de Boîte à Livres harmonisé à l'échelle du territoire, fabriqué par les ESAT de Saint-Claude et de Lons-le-Saunier, avec une co-participation financière du Lions Club, de la communauté de communes, et de la commune.

Pour le moment, il est décidé de mieux communiquer sur celle qui est déjà installée et de mesurer son utilisation avant d'investir de nouveaux fonds sur ce concept.

- **Hangar Communal**

Une autre proposition est à l'étude.

Informations diverses :

Pendant les congés de Fabrice TETARD, Loïc CHARNAUD le remplacera du 15 juillet au 30 juillet puis l'équipe du 25 août au 31 août.

Une demande de devis est lancée pour une table de pingpong en béton.

Séance levée à 20h15

Prochaine réunion du conseil municipal : le 7 juillet 2023

Le Maire,
Caroline Braun



La secrétaire de séance
Amélie FAVIER

BRAUN Caroline 	SAUVEUR Régis donne pouvoir à BRAUN Caroline 	PERALTA Sandra donne pouvoir à JOST Sébastien 	JOST Sébastien 
GRANDPERRET Denis 	BOURBON Heydie 	CHARNAUD Loïc 	DANIEL Denis 
FAVIER Amélie 	GRAHEK Stéphane 		

